

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°41 du 31 octobre 2008

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°15

CIRCULAIRE N° 8490/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO

modifiant la circulaire n° 2272/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 14 mars 2008 relative à la préparation et à l'épreuve d'accès au deuxième niveau du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre.

Du 13 octobre 2008

COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : *division « formation » ; bureau « continuum de la formation ».*

CIRCULAIRE N° 8490/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO modifiant la circulaire n° 2272/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 14 mars 2008 relative à la préparation et à l'épreuve d'accès au deuxième niveau du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre.

Du 13 octobre 2008

NOR D E F T 0 8 5 2 4 4 1 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Précédent Modificatif :

Circulaire n° 5004/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 11 juin 2008 (BOC N° 26 du 11 juillet 2008, texte 20).

Texte modifié :

Circulaire n° 2272/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 14 mars 2008 (BOC N°15 du 18 avril 2008, texte 9 ; BOEM 771.1).

Référence de publication : BOC N°41 du 31 octobre 2008, texte 15.

La circulaire n° 2272/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 14 mars 2008 est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe IV par l'annexe IV ci-jointe.

*Le général de corps d'armée,
commandant de la formation de l'armée de terre,*

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.

ANNEXE IV.
PROGRAMME D'ÉTUDE DE CONNAISSANCES MILITAIRES.

(Réf. TTA 150, édition 2008 et TTA 207, édition 2005).

N° DU TITRE.	CONTENU.	PROGRAMME GÉNÉRAL.
I	Connaissances militaires générales.	Sections I, II, III, V.
II	Le commandement dans la vie quotidienne.	Sections I à III.
III	Le rôle du formateur.	Sections I à III.
IV	Le combat PROTERRE en milieu ouvert.	Sections I à VII.
V	Service en campagne.	Sections I à V et annexes 1 à 4.
VI	Renseignement.	Sections 1 à 6.
VII	Tir et instruction du tir.	Sections I à IX.
VIII	Systèmes d'information et de communication (SIC).	Sections I à V et annexes A et B.
IX	Topographie - observation.	Sections I à III et annexes A, B, C et D.
X	Mines et explosifs.	Sections I à III.
XI	Organisation du terrain, dissimulation.	Sections I et II.
XII	La défense nucléaire, biologique et chimique (DNBC).	Sections I à III.
XIII	Hygiène et premiers secours.	Sections I à III.
XIV	Éducation et entraînement physique militaire et sportive (E2PMS).	Sections I à IV et annexes.
XV	Connaissance et entretien de l'armement.	Sections I à VII.
XVI	Connaissance et entretien des matériels SIC.	Sections I et II.
XVII	Connaissance et entretien des matériels divers.	Sections I à IV.
XVIII	Maintenance et mise en œuvre des matériels automobiles.	Sections I et II et annexes.
XIX	Prévention et lutte contre l'incendie.	Sections 1 à 4.
XX	La correspondance militaire.	Section I chapitres 1 à 5 et annexes A, B et C.
XXI	L'outre-mer et l'étranger	Sections 1 à 4.
TTA 207	Règlement de sécurité au tir (édition 2005)	Page 15 à 34.